

Élèves qui ont pris part à la lutte étaient en tout dignes de leurs devanciers, et qu'ils méritaient d'être admis membres de cette société qui ne doit compter dans son sein que des élèves ayant inscrit au "cahier d'honneur" un certain nombre de devoirs sans faute.

Les amis de l'éducation nous saurons gré, sans doute, de leur donner une preuve de zèle que déploient ces jeunes étudiants, dans le but d'obtenir leur admission comme membres de cette société et de recevoir les différents degrés dont elle dispose en faveur de ceux qui se sont signalés par leur travail. Nous ne pourrions remplir plus fidèlement cette tâche, qu'en publiant textuellement le rapport des travaux de la Société St-Louis de Gonzague, depuis l'ouverture des classes, en septembre dernier.

Voici le rapport tel que présenté par le secrétaire, M. Endore Roy :

M. le Supérieur,

Je suis heureux de soumettre à votre appréciation le résultat des travaux de notre société, pour les cinq mois écoulés depuis le 1er septembre dernier. Tout d'abord, je me permettrai de vous faire remarquer que les inscriptions au cahier d'honneur, les mentions honorables, ainsi bien que les titres honorifiques, qui en sont la récompense, ne nous sont pas accordés gratuitement.

Nos devoirs, pour mériter d'être inscrits au "cahier d'honneur," doivent être jugés sans faute par nos professeurs, et en même temps exempts de reproches quant à la propreté et à l'écriture. Une "mention honorable" ne s'obtient que par celui qui a conservé plus des 5/6 des points affectés à la matière qui la comporte.

Pour entrer dans la Société (1er degré), en *Première*, il faut quatorze inscriptions; dix est le nombre requis pour les autres classes;

Vingt inscriptions au cahier d'honneur font arriver au 2e degré les élèves de *Première*, et seize ceux des autres classes;

On parvient au 3e degré auquel est attaché le "prix d'honneur," par vingt-cinq devoirs sans faute en *Première*, et par vingt dans les autres classes.

Les titulaires au 3e degré qui ont inscrit en *Première* dix nouveaux devoirs irréprochables, et huit dans les autres classes, ont droit à la décoration appelée "Cordon d'honneur" de la Société Saint-Louis de Gonzague.

Maintenant je passe à l'exposé de nos travaux.

Voici la part de chacun de nos confrères de la *Quatrième*, dans les inscriptions portées à notre cahier d'honneur :

Devoirs.—MM. Geo. Lamontagne 21; Geo. Cloutier 21; Geo. Lizotte 22; Ph. Desrosiers 7, Alfred Roy 5, Joseph Blondeau 4, John Hutton 3, Hector Proulx 1, Henri Garon 1, Omer Lizotte 1, Arthur Pelletier 1, Ferdinand Fraser 1.—*Mentions honorables*: MM. Geo. Lamontagne 5, Geo. Cloutier 4, Geo. Lizotte 2, Alfred Roy 1, Hector Proulx 1.

En tout 18 devoirs français, 70 devoirs anglais et 13 mentions honorables, formant un total de 101 inscriptions au cahier d'honneur.

En *Troisième*, nos confrères ont mérité 29 mentions honorables et l'inscription pour 82 devoirs sans faute.

Devoirs: Paul Downey 18, Aug. Guy 11, Johan Aug. Schwartz 12, David Pellerin 8, Victor Vézina 7, Ths O'Neil 8, Jos. Lapointe 6, Ls Deschênes 4, Ths Chs Dionne 3, Georges Lavoie 2, Alphonse Lemieux 1, Zébéo Chenard 1.—*Mentions honorables*: David Pellerin 4, Victor Vézina 4, Aug. Guy 4, Georges Lavoie 4, Ls Deschênes 3, Zébéo Chenard 3, Johan Aug. Schwartz 2, Jos. Lapointe 2, Ths O'Neil 1, Ths Chs Dionne 1, Alphonse Lemieux 1.

Les élèves de la *Deuxième* classe ont inscrit 83 devoirs français et 28 devoirs anglais (en tout 111 devoirs), et mérité 5 mentions honorables.

Devoirs: MM. Endore Roy 22, Luc Castonguay 11, Arthur Francœur 9, Cir. Painchaud 9, Ludger Levesque 8, Octava Lebrun 8, Théod. Bilodeau 6, Léon Ouellet 5, Louis Demers 5, Eugène Pelletier 4, Philéas Lapointe 3, Elzéar Hudon 3, Don. McDonald 3, Arthur Dionne 2, Ths Dionne 2, Jos. Courcy 2, Albert Lemieux 1, Eugène Levesque 1.—*Mentions honorables*: MM. Endore Roy 1, Oct. Lebrun 1, Cir. Painchaud 1, Albert Lemieux 1, Eugène Levesque 1.

Nous voici enfin arrivés à la *Classe de Première*. 116 Devoirs sans faute, plus 6 mentions honorables, sont venus couronner les vaillants efforts de nos petits confrères de cette classe.

Devoirs: MM. Armand Proulx 55, William Johnson 12, Mananod Pelletier 10, Georges Normand 9, Pantaléon Lallemant 7, Joseph Frenette 6, Emile Dessaint 6, Allyre Gonest 5, Alfred Casgrain 3, Joseph Langlois 2, Auguste Ouellet 1.—*Mentions honorables*: Armand Proulx 3, William Johnson 3, Joseph Frenette 1, Joseph Langlois 1.

Donc, M. le Supérieur, 397 devoirs sans faute et 53 mentions honorables, résumant les succès remportés pendant le semestre qui finit ce soir. Nous serons les plus heureux des écoliers, si ce résultat a pu vous paraître satisfaisant et nous mériter de votre part la parole d'encouragement qui centuplera nos forces pour les nouveaux combats qui nous attendent.

Après la présentation de ce rapport, le secrétaire donna lecture des promotions aux grades de la Société :

Premier degré.—En *Troisième*: M. Victor Vézina; en *Deuxième*: M. Ciric Painchaud.

Deuxième degré.—En *Quatrième*: M. Georges Lizotte; en *Troisième*: M. David Pellerin.

Troisième degré, avec le "Prix d'honneur."—En *Quatrième*: MM. Georges Lamontagne et Georges Cloutier; en *Deuxième*: M. Endore Roy; en *Première*: M. Armand Proulx.

Lauréat à décorer: M. Armand Proulx, élève de *Première*.

M. le Supérieur fit ensuite la distribution des "Prix d'honneur" aux quatre membres qui venaient d'obtenir leur grade au "Troisième degré," consistant en quatre magnifiques volumes, ainsi que le "ruban d'honneur" au nouveau lauréat.

Les élèves dont les noms suivent firent la lecture d'un de leurs devoirs inscrits au "cahier d'honneur": M. Armand Proulx, thème français; M. Johan Aug. Schwartz, thème anglais; M. Endore Roy, thème français; M. Georges Lizotte, thème anglais; M. Georges Lamontagne, composition française.

Après les remerciements de la part du Président de la Société St-Louis de Gonzague, M. le Supérieur félicita les élèves qui avaient eu l'honneur de l'inscription au "cahier d'honneur," et il les invita à continuer ce noble travail afin que plus tard ils puissent, quelque vocation qu'ils soient appelés à exercer, être des hommes utiles à la religion et au pays.

Le chant exécuté par les élèves du Cours Commercial; ainsi que plusieurs airs de bande toujours bien choisis, étaient une partie non moins intéressante du programme de la soirée.

Liste des membres de la Société St-Louis de Gonzague.

Premier degré.—En *Troisième*: William Benoit, Zébéo Chenard, Ths Chs Dionne, Jos. Lapointe et Victor Vézina.

Deuxième degré.—En *Quatrième*: Georges Lizotte; en *Troisième*: Arthur Dionne et David Pellerin.

Troisième degré.—En *Quatrième*: Georges Cloutier et Georges Lamontagne; en *Troisième*: Ls Deschênes, Silvio Deschênes, Paul Downey, Augusto Guy, Alph. Lemieux, J.-B. Martin; en *Deuxième*: Luc Castonguay, Ls Demers et Endore Roy; en *Première*: Armand Proulx.

Collège de Ste-Anne.

Liste des élèves qui ont conservé les deux-tiers du maximum de points réalisable durant le premier semestre de 1880-81.

COURS CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.—1er Joseph Levasseur, 2e Louis Bacon, 3e Lucien Gauvreau.

BELLES-LETTRES.—1er Alphonse Pouliot, 2e Auguste Taschereau, 3e Gustave Verreault, 4e Emile Poirier.